

COMMUNE DE BAYONNE
Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 DECEMBRE 2020
DELIBERATION N° 003

L'an deux mil vingt, le 9 décembre, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Maison des Associations, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h38.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 45

Présents :

M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBÉ, Mme LAUQUÉ, M. UGALDE, Mme HARDOUIN-TORRE, M. CORRÉGÉ, Mme LOUPIEN-SUARES, M. LACASSAGNE, Mme MARTIN-DOLHAGARAY, M. LAIGUILLON, Mme CASTEL, M. ALQUIÉ, Mme MEYZENC, M. PARRILLA ETCHART, Mme DUHART, M. AGUERRE, Mme BRAU-BOIRIE, Mme BISAUTA, M. ARCOUET, Mme LARRÉ M. SALANNE, M. PAULY, Mme LAPLACE, M. DAUBISSE, Mme MOTHEs, M. ALLEMAN, M. SÉVILLA, Mme ZITTEL, Mme LARROZE-FRANCEZAT, M. ERREMUNDEGUY, M. SUSPERREGUI (à partir de 18h30), Mme DELOBEL, Mme CAPDEVIELLE, M. DUZERT (jusqu'à 21h50), M. ESTEBAN, Mme LIOUSSE, Mme DUPREUILH, M. ETCHETO, Mme BROCARD (jusqu'à 22h58), Mme HERRERA LANDA, M. ABADIE, M. BERGÉ.

Absents représentés par pouvoir :

M. SUSPERREGUI à Mme MOTHEs (jusqu'à 18h30), M. DUZERT à Mme DUPREUILH (à partir de 21h50), Mme BROCARD à M. ETCHETO (à partir de 22h58).

Absent(s) :

Mme BENSOUSSAN, M. BOUTONNET-LOUSTAU.

Secrétaire :

M. ERREMUNDEGUY

Entendu le rapport de Mme DUHART,

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE – Adhésion à l'association des documentalistes des collectivités territoriales Interdoc.

Fondée en 1993, l'association Interdoc fédère les documentalistes des collectivités territoriales autour de la valorisation de leur métier, de l'évolution des compétences et de la mise en commun de leurs problématiques.

Elle comptait en 2019, 133 collectivités adhérentes soit près de 400 professionnels.

Ses membres exercent des fonctions variées de documentalistes, iconographes, gestionnaire des connaissances, veilleurs, ce qui permet d'échanger sur l'évolution du métier de documentaliste, lié notamment au développement du numérique dans les pratiques professionnelles, et de profiter des partages d'expérience d'autres collectivités.

Ouverte à tous les professionnels de l'information et de la documentation, Interdoc apporte des outils utiles au quotidien mais aussi des réflexions et des retours d'expérience dans le cadre des grands projets documentaires des collectivités territoriales.

En tant qu'adhérents la ville de Bayonne pourra bénéficier :

- d'un accès à une base de connaissances (guides, enquêtes, études, liens...) ;
- d'un forum d'échanges autour de l'ensemble des problématiques de l'information et de la documentation ;
- d'outils pratiques (catalogage partagé) et de références (thésaurus, plan de classement) ;
- de journées professionnelles, d'ateliers et de formation ;
- de réductions sur certains abonnements professionnels.

Il est donc demandé au conseil municipal :

- d'approuver l'adhésion à titre collectif de la ville de Bayonne à l'association des documentalistes des collectivités territoriales (Interdoc) ;
- d'approuver le règlement de la cotisation pour l'année 2021, d'un montant de 150 € ;
- de désigner la responsable du pôle archives/documentation pour représenter la ville de Bayonne au sein de cette association.

Ont signé au registre les membres présents.

Adopté à l'unanimité

Jean-René ETCHEGARAY
Maire de Bayonne

Par délégation du Maire
Marc Wittenberg
Directeur général des services